

Trame de Rédaction du Dossier préparatoire à l'inscription à l'HDR en vue de l'examen par la commission HDR santé

Le dossier doit comporter 2 parties

A) CV (maximum 8 pages), organisé selon les critères et paragraphes suivants

- Liste des diplômes incluant la date d'obtention de la thèse d'université et le titre de la thèse.
- Libellé, adresse et nom de l'équipe de recherche de rattachement, précisant le nom du directeur ou du responsable, dans laquelle l'activité de recherche est effectuée.
- Thème de recherche en 4-5 lignes démontrant l'implication du candidat sur un projet de recherche autonome (**critère 1**)
- Liste des publications acquises depuis la thèse d'Université incluant celles publiées pendant le doctorat (**critère 2**). Le nombre minimal est de 6 publications en position de 1^{er}, co-premier, 2^{ème}, dernier ou avant-dernier auteur quel que soit le rang du journal dans la discipline, ou la valeur du rang SIGAPS du journal ou de la revue, référencée sur Medline.
- Liste des autres publications (hors du domaine recherche, ou acquises avant la thèse d'université).
- Obtention de financements : lister la participation à des contrats ou projets de recherche précisant l'implication en tant qu'investigateur principal ou comme investigateur associé. Lister le type de financement obtenu, sa durée et son montant (**critère 3**)
- Rayonnement national et international. Lister les interventions dans les congrès ou séminaires nationaux et/ou internationaux au titre de : - conférencier invité, -communication orale, depuis la date d'obtention de la thèse d'université.
- Activité et responsabilité d'encadrement et de formation à la recherche : Lister les étudiants dirigés lors d'un stage de master2. Lister les co-encadrements de thèse d'université effectués et préciser si un co-encadrement de thèse est prévu pour l'année en cours (**critère 4**)

B) Projet de recherche à rédiger sur 4 pages au maximum (police 12, simple interligne)

- Le projet doit décliner le thème de recherche et le degré de responsabilité démontré du candidat. Il doit préciser son positionnement local (Unité, équipe, centre de recherches, recherche clinique...) et les collaborations en cours. Le projet doit faire état de l'implication du candidat dans une co-direction ou un co-encadrement de thèse d'université en cours ou prévu au cours de l'année universitaire, (**critère 5**).